

Études d'histoire religieuse



Michel Lavoie, *C'est ma seigneurie que je réclame. La lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery, 1650-1890*, Montréal, Boréal, 2010, 562p.

Claude Gélinas

Volume 77, 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1008401ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1008401ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gélinas, C. (2011). Review of [Michel Lavoie, *C'est ma seigneurie que je réclame. La lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery, 1650-1890*, Montréal, Boréal, 2010, 562p.] *Études d'histoire religieuse*, 77, 117–118.
<https://doi.org/10.7202/1008401ar>

Tous droits réservés © Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, 2011 This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Comptes rendus

Michel Lavoie, *C'est ma seigneurie que je réclame. La lutte des Hurons de Lorette pour la seigneurie de Sillery, 1650-1890*, Montréal, Boréal, 2010, 562 p.

Dans cet ouvrage qui reprend pour l'essentiel le contenu d'une thèse de doctorat soutenue en 2006, l'historien Michel Lavoie s'affaire à documenter la longue démarche entreprise dès le XVII^e siècle par les Hurons de Lorette pour obtenir la reconnaissance d'un titre de propriété sur la seigneurie de Sillery, une démarche qui allait finalement s'étendre tout au long des deux siècles suivants. Or, non seulement l'auteur relève-t-il cet ambitieux défi avec brio, mais il finit par offrir, en fin de compte, une contribution sans précédent à la compréhension des politiques françaises et surtout anglaises à l'égard des autochtones et du territoire tout au long de la période coloniale. En effet, il n'existait jusqu'ici aucune étude aussi minutieuse des archives coloniales qui fasse ressortir avec autant de clarté la ligne directrice de la politique territoriale des autorités coloniales anglaises au lendemain de la Conquête, et ce, non seulement envers les revendications politiques des Hurons, mais envers la gestion des biens des jésuites dans lesquels se retrouvait justement la seigneurie au cœur du litige.

Pour parvenir à ses fins, Lavoie a analysé de manière chirurgicale une somme considérable et diversifiée de documents d'époque. Sa lecture des sources fait preuve d'objectivité et d'une lucidité hors du commun ; l'analyse critique des sources est d'ailleurs à ce point efficace que l'auteur arrive souvent à convaincre le lecteur que les véritables intentions des acteurs de l'époque se retrouvent davantage entre les lignes de leurs écrits que dans les textes eux-mêmes. De plus, l'auteur montre bien la complexité du litige entourant la seigneurie en faisant ressortir et en mettant en interrelation les intérêts divergents des Hurons, de la Couronne britannique, des autorités coloniales et des jésuites. Ainsi, tout au long des six chapitres qui composent cet ouvrage, Lavoie démontre comment les différents acteurs occidentaux, tantôt pour des raisons doctrinales, tantôt par simple convoitise ou par intérêts matériels, ont systématiquement résisté aux pressions et repoussé les demandes des Hurons pour regagner la seigneurie de Sillery octroyée aux Indiens néophytes chrétiens en 1651, avant que les jésuites ne finissent par se l'approprier en totalité durant le Régime français, sous le couvert de leur

responsabilité tutélaire. Rappelons que les Hurons avaient été les derniers à vivre dans les limites géographiques d'origine de la seigneurie.

Selon Lavoie, une véritable collision s'est alors produite entre la logique d'alliance privilégiée par les Hurons et qui impliquait, à leurs yeux, le respect de leur souveraineté et l'instauration d'un rapport de réciprocité avec les autorités anglaises, et la logique coloniale de ces dernières ayant pour objectifs l'assujettissement et l'émancipation des autochtones afin d'en faire des sujets britanniques comme tous les autres. Dans le sillon de cette collision, les seuls réels perdants furent les Hurons qui, malgré les pétitions et des démarches de représentation au pays comme à l'étranger, et contrairement à tous les autres intervenants concernés par le dossier de la seigneurie, n'ont jamais reçu quelque forme d'indemnisation que ce soit pour la perte de ce territoire; les Anglais ont systématiquement refusé de régler la question du droit de propriété après s'être approprié eux-mêmes les biens des jésuites au lendemain de la Conquête, tout comme allaient le faire à leur tour les autorités politiques canadiennes au XIX^e siècle. Comme le résume Lavoie, «En définitive, les Hurons ont été victimes de leurs alliances. Sous le Régime français, les Jésuites ont agi à leur préjudice sans leur dire. Sous le Régime britannique, les autorités ont ouvertement refusé d'agir, ce qui a fait subsister le préjudice.» (p. 493). Enfin, l'ouvrage fait tout de même ressortir à quel point les Hurons ont été des acteurs politiques engagés durant toute la période à l'étude, et comment leur combat pour leur territoire et leur survie identitaire a aussi mené à des dissensions au sein de leur communauté, ce qui vient ajouter de l'eau au moulin de l'historiographie autochtoniste actuelle qui non seulement s'efforce de démontrer que les Indiens ont bel et bien eu une histoire à eux après le XVII^e siècle, mais qu'ils ont été des sujets actifs et non passifs dans le cadre des rapports entretenus avec les colonisateurs aux XVIII^e et XIX^e siècles, même s'ils n'en sont pas toujours sortis gagnants.

La qualité d'écriture rend la lecture de cet ouvrage monumental agréable et il convient de souligner la grande qualité des cartes et des illustrations qui accompagnent le texte. Par son style clair et précis, ce livre de Michel Lavoie s'avère accessible à un public beaucoup plus large que les seuls spécialistes de l'histoire politique et de l'histoire autochtone. Les juristes, notamment, devraient y trouver des données précieuses sur la politique territoriale et indienne des autorités britanniques aux XVIII^e et XIX^e siècles. Car si le sujet traité ici est d'une autre époque, il n'en est pas moins d'une grande utilité pour la compréhension des revendications territoriales actuelles des nations autochtones du Québec.

Claude Gélinas
Département de philosophie et d'éthique appliquée
Université de Sherbrooke